

Avis technique

Recyclabilité d'une barquette/ calage sans liner



ÉLÉMENTS TECHNIQUES GÉNÉRAUX	GENERALITES	
	Demandeur	SAS Cellulopack
	Date de la demande	Septembre 2021
	Dénomination	Barquette/ calage sans liner
	Marché	Barquette pour surgelé ou calage
	Type de produit emballé	Aliment - autre
	DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE	
	Forme	Rectangulaire
	Dimension	170x140x40 mm
	Contenance	~ 500 mL
	Poids	17.0 g
	ELEMENTS CONSTITUANTS	
	Corps de l'emballage	Papier
	Système de fermeture	Non testé
	Type d'encre/ vernis	Non imprimé/ non vernis
	Type de colle	Aucun
	COMPOSITION DE L'EMBALLAGE	
	Papier-carton	100 %
	Plastiques	0 %
	Colles	0 %
Autres (vernis, encre...)	0 %	
→ Élément majoritaire en papier - carton, faiblement traité REH (résistant à l'état humide)		
COMPOSITION DU SYSTEME DE FERMETURE		
Papier-carton	Non testé (barquette fournie sans système de fermeture, l'élément n'étant pas lié à la barquette)	
Plastique		
Métal		

PRE-REQUIS

- L'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière emballage papier-carton.
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG N°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « emballage papier-carton ».

ÉVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	EMBALLAGE		
RENDEMENT MATERIAU PAPIER-CARTON	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	∅	∅	∅
ÉNERGIE DE PULPAGE	Conventionnelle		

* en condition minimale d'utilisation ** incluant humidité naturelle et liquide résiduel

⚠ Attention ∅ Pas d'impact ⚙ En cours d'étude ➤ **Impact environnemental**

CONCLUSION DU CEREC

La barquette se désintègre très facilement. Les pertes aux étapes de classage sont très faibles (quelques fibres). L'aspect visuel des papiers fabriqués est très bon.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.02 A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal.

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION : RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE TRANSFORMATIONS

SUPPLEMENTAIRES

Cet avis ne vaut que pour l'emballage non imprimé sans système de fermeture tel que soumis au CEREC.

Dans l'hypothèse où l'emballage ferait l'objet de transformations supplémentaires, le CEREC recommande :

- D'utiliser des encres sans dégorgeement afin de limiter les turbidités dans les eaux de procédé ;
- D'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, en particulier des encres à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage des emballages par ces substances, ou à défaut d'utiliser des huiles minérales « food grade » ;

CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise d'ajouter le pictogramme « TRIMAN » et un pictogramme recommandant de placer la barquette dans le bac de collecte sélective.

VALIDATION



Marie DELAFALIZE



Christian PICARD

DocuSigned by:
Marie DELAFALIZE
552CD09B3F764DF...